

L'agence Moody's rehausse la notation souveraine du Bénin à «Ba3» avec perspective stable

Adjashè News

Prix 300 F CFA

Parution N°0440 du Lundi 10 août 2026

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0140058230/0164045158 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

INVITÉE DE L'ÉMISSION À LA UNE DE LA RADIO LA VOIX DE LA VALLÉE P.2

La députée Dénise Dègbédji en mode reddition de comptes

(Elle dresse un bilan élogieux des travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée nationale)



ÉLECTION DU BUREAU DU SÉNAT P.7

Le député Mathias KOUWANOU alias Akoma félicite Patrice TALON, « un homme d'État d'exception et de vision »



CIDH AFRICA AU FORUM SOCIAL MONDIAL 2026 P.3

Dialogue, enfants soldats et Projet Atlantique au cœur de la mission de Cotonou



LANCEMENT DU LIVRE «LA TRIPLE HÉLICE» À PORTO-NOVO P.4

Emmanuel Zossou salue un essai sur le sens de la devise nationale



CLÔTURE DE LA 3È SESSION DU CNE

P.7

Un appel unanime au renforcement des filières scientifiques et technologiques

INVITÉE DE L'ÉMISSION À LA UNE DE LA RADIO LA VOIX DE LA VALLÉE

La députée Dénise Dègbédji en mode reddition de comptes

(Elle dresse un bilan élogieux des travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée nationale)

Invitée ce samedi 8 août 2026 sur l'émission de débat socio-politique « À LA UNE » de la radio « La Voix de la Vallée », l'honorable Denise DEGBEDJI, députée de la 20ème circonscription (UP le Renouveau), a livré pendant plus d'une heure sa lecture de l'actualité nationale et le bilan de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale. En ouverture, l'élue a tenu à remercier les populations pour leur confiance renouvelée qui lui permet de briguer un second mandat au Parlement.

Sénat : "Une excellente chose" et "un bureau à applaudir"

Premier sujet abordé : l'élection le 6 août du tout premier bureau du Sénat. Pour la parlementaire, la nouvelle chambre haute est loin d'être une institution de trop. "C'est une institution essentielle pour la stabilité politique, composée de sages pétris d'expérience, avec des missions de longue haleine", a-t-elle souligné. Elle a félicité le nouveau bureau : Patrice TALON élu président, Louis VLAVONOU vice-président, Alassane SEIDOU rapporteur et Adidjatou MATHYS rapporteure suppléante.

"Je profite de l'occasion pour féliciter tout le bureau et lui souhaiter bon vent. Les sénateurs ont porté leur choix sur l'ancien président Patrice TALON. C'est une excellente chose. C'est un bureau à applaudir. Les premiers à y siéger portent une lourde charge. Il faut asseoir l'institution. En la matière, le Président TALON n'a plus rien à prouver avec sa force de frappe et la direction qu'il a donnée au pays ces dix dernières années." Pour elle, cette élection est "une marque de confiance de ses pairs" et un "clin d'œil à la femme" avec la désignation de l'ancienne ministre au poste de rapporteure suppléante.

"Le Bénin, un modèle d'unité nationale"

L'élue voit dans ce consensus un signe fort pour le pays : "Qui pouvait imaginer un tel consensus autour de l'élection du Président du



Sénat ? Aujourd'hui, on voit avec beaucoup de plaisir les présidents Patrice TALON et Boni YAYI discuter ensemble de la Nation. Le peuple ne demandait que cela. Quand on regarde le Sénat, c'est une véritable Conférence nationale en miniature. C'est une chance."

66 ans d'indépendance : l'unité et l'humilité comme symboles

Revenant sur la célébration du

1er août à Cotonou, Denise DEGBEDJI retient une "magnifique célébration marquée par une forte unité nationale".

"Par le passé, certaines personnalités ne participaient pas. Cette fois, elles étaient toutes présentes, à l'exception du président Nicéphore Soglo indisposé. Tous les anciens présidents, y compris Boni YAYI, étaient là", a-t-elle noté.

Elle a salué la présence de l'armée nigériane, l'interprétation pour la première fois de l'hymne national en langue dendi pour la promotion des langues nationales, et le bain de foule du Président Romuald WADAGNI.

"L'autre fait marquant, c'est la présence du Président Patrice TALON, resté humblement au deuxième rang. C'est ce qu'on appelle de l'humilité. C'est aussi cela, le Bénin." Sur le bilan des 66 ans, elle s'est dite fière de "la résilience du Bénin face aux chocs extérieurs" et de son évolution économique.

Assemblée nationale : 11 lois votées, une "bonne moisson"

Du 15 avril au 15 juillet, l'Assemblée a tenu sa première session ordinaire de 2026. Pour la députée, la 10ème législature a "démarré fort" avec 11 lois votées contre 3 lors de la même période sous la 9ème législature.

Elle souhaite que ce rythme soit maintenu sous la direction du Professeur Joseph Fifamin DJOGBENOU, "un homme travailleur, infatigable, dont la rigueur et la ponctualité font école".

Point central : la loi de finances rectificative 2026, transmise par le Président WADAGNI dès son élection. Un budget de plus de 4 000 milliards FCFA sans création de nouveaux impôts ni augmentation de taxes, qui a convaincu par sa "forte dimension sociale" : prise en charge des urgences vitales, gratuité des frais de scolarité pour les filles au secondaire et subvention des intrants agricoles.

Elle est également revenue sur les réformes du Conseil économique et social (CES) et du Médiateur de la République, ainsi que sur la nouvelle loi sur l'environnement et le code des forêts et de la faune.

CIDH AFRICA AU FORUM SOCIAL MONDIAL 2026

Dialogue, enfants soldats et Projet Atlantique au cœur de la mission de Cotonou

Une délégation marocaine de la Commission Indépendante des Droits de l'Homme (CIDH AFRI-CA), conduite par son Directeur exécutif, M. Moulay Lahsen Naji, s'est rendue à Cotonou, au Bénin, dans le cadre de sa participation au Forum social mondial 2026. Cette mission avait pour objectif de renforcer le dialogue avec les acteurs de la société civile africaine et européenne et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération autour des droits humains, de la jeunesse et du développement.

Un dialogue renforcé avec la société civile

Tout au long de son séjour, la délégation a multiplié les rencontres avec des organisations de la société civile venues de plusieurs pays africains et européens. Ces échanges ont permis de présenter les activités de CIDH AFRICA et d'aborder des problématiques communes : la protection des droits humains, la jeunesse, l'éducation, le développement et la coopération entre acteurs du continent. Des contacts ont été établis afin de poursuivre les discussions au-delà du Forum, avec l'ambition de mettre en place des formations, des rencontres à distance et des projets communs. La dimension institutionnelle n'a pas été négligée : la délégation s'est également rendue auprès des autorités de la commune d'Ifangni, où elle a échangé sur les réalités locales et les possibilités de coopération, jetant ainsi les bases de futures initiatives communes.



Un atelier consacré aux enfants soldats

Parmi les temps forts de la mission figurait un atelier sur une question particulièrement sensible : le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Les échanges ont rappelé que ce phénomène ne peut être expliqué par une seule cause : pauvreté, déplacements forcés, instabilité, manque d'accès à l'éducation et fragilité des structures familiales rendent les enfants vulnérables, une vulnérabilité que les groupes armés exploitent dans certains contextes de conflit. La délégation a insisté sur le rôle central de l'éducation dans la prévention. L'enfance étant une période clé de construction des valeurs et des comportements, un environnement marqué par la violence peut détourner un enfant de son parcours éducatif et l'entraîner vers la violence. Si le droit international offre une protection particulière aux enfants contre leur recrutement, les normes juridiques doivent être accompagnées de mesures concrètes sur le terrain. La prévention doit ainsi commencer

en amont, à travers l'accès à une éducation de qualité, la lutte contre la pauvreté, le soutien aux familles vulnérables et le renforcement des mécanismes de protection dans les zones fragiles. Pour CIDH AFRICA, protéger l'enfance, c'est avant tout protéger l'avenir d'un continent où la jeunesse représente une part essentielle de la population.

Le Projet Atlantique, un enjeu de connectivité et de coopération

Le second atelier animé par la délégation portait sur le Projet Atlantique et ses perspectives pour le continent africain, envisagé sous l'angle de la connectivité, du développement et du renforcement des liens entre pays africains. Dans un continent marqué par de grandes distances géographiques mais aussi par des défis communs, l'amélioration des infrastructures et des échanges peut faciliter le commerce, les investissements, la circulation des personnes et l'émergence de nouveaux partenariats. L'ouverture atlantique de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest leur confère à cet égard une position stratégique. Les

discussions ont toutefois souligné que cette coopération ne saurait se limiter aux infrastructures et aux échanges commerciaux : elle doit aussi comporter une dimension humaine, en créant des opportunités pour les populations, et en particulier pour les jeunes. Formation, emploi, entrepreneuriat et mobilité des jeunes ont ainsi été identifiés comme des leviers essentiels d'une coopération durable, permettant aux jeunes Africains de participer pleinement aux projets qui façonnent leur avenir.

Des contacts à transformer en initiatives concrètes

Au-delà de sa participation aux activités du Forum, la délégation marocaine a engagé un dialogue direct avec de nombreux acteurs de la société civile et des institutions locales, notamment à travers sa rencontre avec les autorités d'Ifangni. Cette mission a permis de créer de nouvelles relations, de renforcer les réseaux de coopération et d'identifier plusieurs pistes de travail communes. Cette présence à Cotonou illustre la volonté de CIDH AFRICA de renforcer le dialogue entre les sociétés civiles africaines et de contribuer à des partenariats fondés sur les droits humains, la jeunesse, la formation et le développement. Les contacts établis durant le Forum constituent désormais une base solide pour transformer les échanges menés à Cotonou en initiatives concrètes.

Max Gaspard ADJAMOSSI



LANCEMENT DU LIVRE «LA TRIPLE HÉLICE» À PORTO-NOVO

Emmanuel Zossou salue un essai sur le sens de la devise nationale

À l'occasion du lancement officiel de l'essai «La Triple Hélice» de Roland Wilfried Bognon, ce 7 août à Porto-Novo, le Conseil économique et social a salué une «remarquable contribution au débat intellectuel national». Un ouvrage qui revisite la devise du Bénin - Fraternité, Justice, Travail - comme un véritable projet de société.

C'est un plaidoyer pour les idées dans le débat public. Présent à la cérémonie de lancement du livre "La Triple Hélice" de Roland Wilfried Bognon, le coordonnateur Ouémé du Conseil économique et social Emmanuel Zossou a rendu un hommage appuyé à l'auteur Wilfried Bognon.

"Dans un contexte où l'actualité laisse parfois peu de place à la réflexion de fond, publier un essai philosophique est un acte



de courage, de responsabilité et d'engagement citoyen", a-t-il déclaré d'entrée.

Au cœur de l'ouvrage, un choix jugé "particulièrement pertinent" : celui de la devise nationale du Bénin, "Fraternité, Justice, Travail".

Pour l'ancien maire de Porto-Novo, ces trois mots "ne sont pas seulement inscrits sur nos

armoiries ; ils constituent un véritable projet de société. Ils nous invitent à réfléchir à la qualité de notre vivre-ensemble, à la solidité de nos institutions et à la valeur que nous accordons au travail."

Une thématique qui fait écho direct aux missions de son institution. "Les valeurs de fraternité, de justice et de travail sont au cœur de la mission du Conseil économique et social, dont la vocation est de renforcer le dialogue, la cohésion nationale et la participation citoyenne", a-t-il rappelé.

S'adressant à l'assistance, il a invité "chacun à découvrir cet ouvrage et à nourrir sa propre réflexion", saluant au passage "la qualité de la démarche intellectuelle" et "la pertinence du thème". "J'ai commencé sa lecture. C'est un

ouvrage exigeant, qui appelle une lecture attentive", a-t-il confié.

Le coordonnateur Ouémé du CES a voulu dépasser le cadre littéraire pour en faire un enjeu démocratique :

"Une nation ne se construit pas seulement avec des infrastructures ou des performances économiques ; elle se construit aussi avec des idées. Et les idées ont besoin de livres. Chaque ouvrage qui nous oblige à réfléchir est un investissement dans l'avenir de notre démocratie."

Paru cette année, "La Triple Hélice" de Roland Wilfried Bognon s'annonce ainsi comme une contribution majeure à la réflexion sur les fondements de la République béninoise.

Max Gaspard ADJAMOSSI

ÉCONOMIE / NOTATION INTERNATIONALE

L'agence Moody's rehausse la notation souveraine du Bénin à «Ba3» avec perspective stable

Bonne nouvelle pour l'économie béninoise. L'agence de notation internationale Moody's a rehaussé la notation souveraine à long terme de la République du Bénin de « B1 » à « Ba3 », avec une perspective stable. L'annonce a été faite dans un communiqué de la Présidence de la République en date du 7 août 2026. À travers cette décision, le Bénin confirme son ancrage dans la catégorie « BB/Ba » des notations souveraines et rejoint le cercle restreint des quatre États d'Afrique subsaharienne bénéficiant de ce niveau de notation ou d'un niveau supérieur.

Selon l'agence, cette décision témoigne de la solidité des fondamentaux du pays ainsi que de la confiance croissante des agences et des investisseurs, malgré un environnement international et régional instable.

Quatre facteurs déterminants

Dans son analyse, Moody's justifie ce relèvement par quatre piliers :

1. Une dynamique de croissance soutenue et durable : L'agence souligne le fort dynamisme de l'économie béninoise, dont la croissance a atteint 8,1% en 2025, son niveau le plus élevé depuis

1990. Moody's prévoit une croissance comprise entre 6,5% et 7,0% jusqu'en 2030, portée par les investissements, l'industrialisation et la transformation locale des matières premières.

2. La continuité des politiques publiques et la solidité des institutions : Moody's met également en avant la continuité des politiques publiques et la solidité des institutions béninoises, qui soutiennent la poursuite des réformes engagées. Une dynamique illustrée par la très bonne exécution des programmes conclus avec le Fonds Monétaire International, les progrès accomplis en matière de gouvernance économique et la solidité

des partenariats avec les institutions financières internationales.

3. Une consolidation durable des finances publiques : Sur le plan budgétaire, l'agence relève l'amélioration de la mobilisation des recettes, la maîtrise des dépenses courantes et le retour du déficit budgétaire à 3,0% du PIB en 2025, conformément à la norme communautaire de l'UEMOA.

4. Une gestion proactive et diversifiée de la dette : Enfin, Moody's salue la qualité de la gestion de la dette, fondée sur la diversification des financements et une gestion proactive des passifs, qui a contribué à la réduction progressive du ratio d'endettement. Cette stratégie a renforcé l'accès du Bénin aux marchés internationaux, notamment à travers son émission obligataire inaugurale ODD en 2021, sa première émission en dollars en 2024 et son

Sukuk inaugural en 2026, tout en maintenant un coût de financement maîtrisé.

Ce rehaussement de notation vient renforcer la crédibilité du Bénin sur

les marchés financiers internationaux et confirme la résilience de son modèle économique.



Palais de la Marina
01 BP 2028 Cotonou
www.presidence.bj

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AGENCE DE NOTATION MOODY'S REHAUSSE LA NOTATION DU BÉNIN À « BA3 », AVEC UNE PERSPECTIVE « STABLE »

Cotonou, 7 août 2026 - L'agence internationale de notation financière Moody's a rehaussé la notation souveraine à long terme de la République du Bénin de « B1 » à « Ba3 », avec une perspective stable.

À travers cette décision, le Bénin confirme son ancrage dans la catégorie « BB/Ba » des notations souveraines, et rejoint le cercle restreint des quatre États d'Afrique subsaharienne bénéficiant de ce niveau de notation ou d'un niveau supérieur.

Cette décision témoigne de la solidité des fondamentaux du pays ainsi que de la confiance croissante des agences et des investisseurs, malgré un environnement international et régional instable.

Une dynamique de croissance soutenue et durable : Moody's souligne le fort dynamisme de l'économie béninoise, dont la croissance a atteint 8,1% en 2025, son niveau le plus élevé depuis 1990. L'agence prévoit une croissance comprise entre 6,5% et 7,0% par an jusqu'à 2030, portée par les investissements, l'industrialisation et la transformation locale des matières premières.

La continuité des politiques publiques et la solidité des institutions : L'agence met également en avant la continuité des politiques publiques et la solidité des institutions béninoises, qui soutiennent la poursuite des réformes engagées.

Cette dynamique est illustrée par la très bonne exécution des programmes conclus avec le Fonds Monétaire International, les progrès accomplis en matière de gouvernance économique et la solidité des partenariats avec les institutions financières internationales.

Une consolidation durable des finances publiques : Sur le plan budgétaire, l'agence met en avant l'amélioration de la mobilisation des recettes, la maîtrise des dépenses courantes et le retour du déficit budgétaire à 3,0% du PIB en 2025, conformément à la norme communautaire de l'UEMOA.

Une gestion proactive et diversifiée de la dette : Enfin, Moody's souligne la qualité de la gestion de la dette, fondée sur la diversification des financements et une gestion proactive des passifs, qui contribuent à la réduction progressive du ratio d'endettement. Cette stratégie a renforcé l'accès du Bénin aux marchés internationaux, notamment à travers son émission obligataire inaugurale ODD en 2021, sa première émission en dollars en 2024 et son Sukuk inaugural en 2026, tout en maintenant un coût de financement maîtrisé.

CONTACT PRESSE :

Fiacre VIDJINGNINOU : +229 01 99 00 00 01 | fvidjngninou@presidence.bj
Serge NONVIGNON : +229 01 48 44 11 11 | presse@presidence.bj

APRÈS 10 ANS A LA TETE DU MEMP

Salimane Karimou dit merci à Dieu, à Talon et au peuple

L'ancien ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Salimane Karimou, a organisé une prière musulmane d'action de grâce ce samedi 8 août 2026 au Centre IRéDé de Sakété, pour marquer ses dix années passées à la tête du ministère. L'objectif de cette cérémonie était de rendre grâce à Dieu pour cette décennie au service de l'école béninoise. Pour l'occasion, l'ex-ministre a réussi à fédérer autour de lui un large parterre d'invités : anciens proches collaborateurs, acteurs de l'éducation à divers niveaux, partenaires sociaux, parents, amis, ainsi que des militants du Front d'Action pour la Continuité (FAC).

Dans sa prédication, l'Imam de la mosquée central de Sakété a salué les qualités d'homme de foi de Salimane Karimou et a remercié Dieu de l'avoir inspiré et guidé durant ces 10 ans au service du système éducatif, sous le gouvernement du Président Patrice TALON.

« Nous avons porté le système éducatif vers le haut »

Dans son allocution, l'ancien ministre est revenu sur le chemin parcouru et les défis relevés. « Nous avons parcouru monts et vallées pour le compte de notre



État. Certes, il y a eu quelques difficultés, mais nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures. Techniquement, la mission qui nous a été assignée a été accomplie », a-t-il affirmé.

Ému, il a tenu à rendre un hommage appuyé à tous ceux qui l'ont accompagné : inspecteurs en activité et à la retraite, enseignants du public et du privé, et collaborateurs techniques.

« Sur les réseaux, il y a eu plus de commentaires heureux que de commentaires désobligeants par rapport à notre bilan. Ensemble, nous avons hissé le système éducatif à un niveau tel qu'aujourd'hui, on ne peut plus

reculer. Et ça, je vous le dois », a-t-il ajouté.

Reconnaissance au Chef de l'État et prières pour le Bénin

Salimane Karimou a ensuite exprimé sa profonde gratitude au Chef de l'État, le Président Patrice Talon, « qui lui a permis de vivre cette belle expérience au sein de son gouvernement de 2016 à 2026 », et a invité l'assistance à prier pour lui. Il a également eu une pensée pour le Président Romuald Wadagni, qui l'a appelé à ses côtés en qualité de Conseiller Spécial du Président de la République à l'éducation, afin que « Dieu l'assiste et l'éclaire dans sa lourde mission de

consolider les acquis à travers une gestion axée sur la performance pour le développement de notre pays ». Il n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance aux militants du Front d'Action pour la Continuité (FAC), dont il assure la coordination, « et qui l'accompagnent dans ce nouveau chapitre de son engagement pour le Bénin ».

Un message de vigilance et de foi

Au-delà du bilan, l'ancien ministre a délivré un message fort à l'endroit de ses anciens collaborateurs et de tous les cadres de l'administration : « Il ne suffit pas de faire dix ans et d'être promu. Face à la loi sur la lutte contre la corruption, il faut rester constamment en prière. Pour le crime économique, on vous poursuit jusqu'à la fin de vos jours ».

Un rappel que la foi, la gratitude envers Dieu et l'intégrité doivent rester le fil conducteur de tout engagement public.

La cérémonie s'est achevée dans une atmosphère de ferveur, de convivialité et de bénédictions partagées.

OLYMPIADES INTERNATIONALES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IOAI) 2026 À ASTANA, AU KAZAKHSTAN

Le Bénin se classe 3è en Afrique avec deux distinctions

Le Bénin s'est distingué à la 3^e édition des Olympiades internationales d'intelligence artificielle (IOAI), qui se sont tenues à Astana, au Kazakhstan. Pour sa deuxième participation à cette compétition internationale, le Bénin enregistre une performance historique. Sur 437 candidats représentant 106 pays, deux jeunes talents béninois ont été distingués :

Médaille de bronze : GUIDIMADJEGBE Emmanuel Christiano, élève au Collège Catholique Notre-Dame de Lourdes de Porto-Novo ;

- Mention honorable : NGUEBOU Raphael, élève au Lycée Technique F.M. Coulibaly de Cotonou.



Cette performance permet au Bénin de se hisser à la 3^e place africaine. Elle constitue une première pour le pays dans cette compétition, après une mention honorable obtenue lors de sa première participation aux IOAI, à Pékin, en 2025.

Félicitations à Christiano, Raphaël, aux six autres

membres de la délégation béninoise, pour leur engagement et leur parcours, ainsi qu'aux mentors, encadreurs et à toutes les équipes ayant contribué à cette participation. Cette performance illustre les progrès réalisés dans le développement des compétences béninoises



en intelligence artificielle et l'importance accordée à l'émergence d'une nouvelle génération de talents dans les domaines du numérique et de l'innovation.

À travers la formation et la valorisation des compétences, le Gouvernement poursuit son ambition de faire

du numérique et de l'intelligence artificielle des leviers de développement et de compétitivité pour le Bénin.

Le Bénin confirme ainsi sa capacité à faire émerger des talents capables de porter ses ambitions dans les domaines technologiques.

ASSURANCE AGRICOLE

561,8 millions de FCFA pour protéger les producteurs face aux aléas climatiques

Face aux effets croissants des changements climatiques sur les exploitations agricoles, le Gouvernement béninois renforce son dispositif de protection des producteurs. Le vendredi 7 août 2026 à Cotonou, 561,8 millions de FCFA d'indemnités ont été alloués aux producteurs de riz et de coton affectés par des pertes de rendement au cours de la campagne 2025-2026. Une réponse concrète qui confirme la montée en puissance de l'assurance agricole au Bénin.

Le Bénin poursuit la construction d'une agriculture mieux armée face aux risques climatiques. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Adin Yeton BLOKOUNON GOUBALAN, a procédé, vendredi 7 août 2026 à Cotonou, à la remise officielle des chèques d'indemnisation aux producteurs agricoles touchés par des pertes de rendement. L'opération intervient dans le cadre de la phase pilote du projet d'intégration de l'assurance agricole indiciaire multirisque, lancé en 2024 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires. Le dispositif vise à renforcer la résilience de 100.000 producteurs et éleveurs des douze départements, notamment dans les filières riz, coton et bétail.

Près de 95.000 producteurs couverts

Pour la campagne agricole 2025-2026, 94.905 producteurs de riz et de coton ont bénéficié d'une couverture d'assurance, grâce notamment à une

subvention de 80% des primes. Le montant global des indemnités atteint 561,8 millions de FCFA, répartis entre 376,8 millions de FCFA pour les riziculteurs et 185 millions de FCFA pour les producteurs de coton. Pour Monsieur Alfred KPEMAVO, représentant des assureurs, cette indemnisation traduit l'aboutissement d'un processus destiné à mieux protéger les exploitants et à soutenir durablement leur productivité.

La dynamique bénéficie également du soutien des partenaires. Madame Stéphanie GUHA, Cheffe suppléante de la Coopération suisse au Bénin, a appelé à faire de l'inclusion financière des femmes et des jeunes une priorité du programme. Du côté des bénéficiaires, Monsieur Ganni Badou TAMOU, président de la Fédération nationale des coopératives villageoises des producteurs de coton (FN-CVPC), a salué une initiative qui rend la protection financière plus accessible aux petits exploitants. Convaincu de



l'efficacité du mécanisme, il a invité les producteurs des autres filières à rejoindre le dispositif d'assurance agricole.

Sécuriser les investissements et les moyens de subsistance

Pour le Ministre Adin Yeton BLOKOUNON GOUBALAN, l'enjeu dépasse la seule compensation des pertes. L'assurance agricole constitue « un moyen de sécuriser les investissements, de préserver les moyens de subsistance et de contribuer durablement à la sécurité alimentaire du Bénin ». Le Ministre a également mis l'accent sur plusieurs défis indispensables à la transformation du secteur : maîtrise de l'eau, accès au foncier, disponibilité d'intrants performants à des prix accessibles et financement des exploitations. L'objectif

est notamment de réduire progressivement la forte dépendance de l'agriculture béninoise à la pluviométrie et de créer de meilleures conditions d'installation et de production pour les jeunes agriculteurs.

Cap sur 122.000 producteurs en 2026-2027

Après les résultats enregistrés au cours de la phase pilote, le Gouvernement entend désormais changer d'échelle. À travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Fonds national de développement agricole (FNDA), le programme devrait impacter 122.000 producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027. Une nouvelle étape dans la volonté gouvernementale de faire de l'assurance agricole un véritable instrument de sécurisation des exploitations et de bâtir, dans la durée, une agriculture plus résiliente, plus productive et mieux préparée aux défis climatiques.



Adjashè News

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0164045150/0140058230 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

Journal d'information, d'analyse et de publicité
Aut N° 814/MISD/DC/SCC
DU 11 octobre 2005

DEPOT LEGAL N° 10413 DU 11/06/2018
ISSN 1840-9067

Direction Générale

Directeur de Publication
Max Gaspard ADJAMOSSI
0197083087 / 0164045158

Rédacteur en Chef

Achille OUSSOU
0197172283 / 0160300025

Secrétaire de Rédaction

Alexis DEGILA
0197572538 / 0195303029

Rédaction

Marius COCOU
Max ISHOLA
Alexis COPINA

Direction Commercial

Nicaise Cocou A
0197092692

Montage

Ya Faïçal ADEOTI
0141122354

IMPRIMERIE

COGEDIS PRESSE
RC°479/80 A quartier Avakpa Tokpa
Porto-Novo. Tel : 0160893389

CLÔTURE DE LA 3È SESSION DU CNE

Un appel unanime au renforcement des filières scientifiques et technologiques

Ouverte le mercredi 5 août 2026 à Cotonou, la troisième session de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'éducation (CNE) s'est achevée, le vendredi 7 août 2026, sur un appel unanime au renforcement des filières scientifiques et technologiques pour le développement du Bénin. Autorités gouvernementales, partenaires techniques et financiers, représentants du CNE et acteurs de la société civile ont pris part à ces trois jours de travaux intenses.

Réunis en ateliers, les participants ont dressé, à cette occasion, un diagnostic lucide des obstacles qui freinent encore l'orientation des élèves vers les disciplines scientifiques et technologiques : insuffisance d'infrastructures, formation des enseignants inadaptée, faible articulation entre établissements et secteur privé, et images sociales dévalorisantes



de ces filières. À partir de ces constats, des propositions concrètes ont émergé, allant de mécanismes institutionnels de suivi et d'évaluation à des dispositifs d'incitation destinés aux élèves et aux familles. Parmi les recommandations figurent la mise en place de partenariats durables entre établissements, entreprises

et centres de recherche, l'élaboration de programmes de gouvernance locale pour soutenir l'orientation, et le renforcement des formations initiales et continues des enseignants. Les travaux ont également préconisé des systèmes d'évaluation d'impact pour mesurer l'efficacité des actions proposées et ajuster les politiques éducatives en temps réel.

Dans son allocution de clôture, le président du CNE, Monsieur Noël Ahonangnon GBAGUIDI, a salué la qualité des échanges et pris l'engagement de veiller à l'exécution des recommandations : « Pendant trois jours, nous avons vidé tous les points inscrits, et c'est à notre avantage. Les débats étaient francs et directs, mais toujours courtois. Des enseignements importants en ont été tirés, et des recommandations pertinentes, fortes, ont été formulées. Je prends l'engagement de veiller à ce qu'elles soient exécutées dans la mesure de mes pouvoirs ». Monsieur GBAGUIDI a par ailleurs souligné l'acquis majeur de la session : la prise de conscience collective de l'importance existentielle des filières scientifiques et technologiques pour le pays, et la nécessité de maintenir, puis d'intensifier, les efforts engagés.

ÉLECTION DU BUREAU DU SÉNAT

Le député Mathias KOUWANOU félicite Patrice TALON « un homme d'État d'exception et de vision »

L'élection de Patrice TALON à la présidence du Sénat continue de susciter des réactions au sein de la classe politique. Parmi elles, celle de l'honorable Mathias KOUWANOU, alias AKO-MA, député de la 20e circonscription électorale.

À l'issue du conclave tenu le jeudi 6 août pour l'élection des membres du bureau du Sénat, l'ancien Président de la République, Patrice TALON, a été élu à la tête de la deuxième chambre du Parlement béninois. Une élection que le député Mathias KOUWANOU qualifie de marque de confiance forte accordée par ses pairs sénateurs.

Dans un message de félicitations rendu public, le parlementaire salue le parcours de l'homme d'État et estime que son élection ouvre une nouvelle étape pour le pays.

"Un homme d'État d'exception et de vision à la présidence du Sénat, le Bénin engagé dans une nouvelle étape de son développement et de son histoire", a-t-il écrit.

L'élu rappelle les réformes et réalisations enregistrées sous la présidence de Patrice TALON entre 2016 et 2026, qui traduisent selon lui, sa vision, sa rigueur et son engagement constant au service du développement du Bénin.

Convaincu que cette expérience constitue un atout majeur, Mathias KOUWANOU se dit confiant en la capacité du nouveau président du Sénat à renforcer les institutions républicaines, à consolider la cohésion sociale et à impulser une nouvelle dynamique au travail parlementaire.

Il a pour finir formulé des vœux de succès à l'endroit



duprésident Patrice TALON et invité les Béninois à accompagner le Sénat dans l'accomplissement de ses missions, convaincu que cette institution contribuera davantage au rayonnement de la démocratie et au développement du pays.

Lire l'intégralité de son message

"C'est avec un profond respect républicain que

j'adresse mes sincères et chaleureuses félicitations au Président Patrice Talon pour son élection à la présidence du Sénat, la deuxième chambre du Parlement béninois. Homme d'État d'exception, visionnaire hors pair et infatigable bâtisseur, il est l'artisan de réformes audacieuses, profondes et structurantes qui ont radicalement transformé et façonné le Bénin moderne dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Par son pragmatisme éclairé, son sens aigu de l'intérêt général et son inébranlable engagement pour la rigueur dans la gestion publique, il a su restaurer la crédibilité de notre État et replacer le travail, la discipline et l'excellence au cœur de notre pacte républicain.

Sa présence à la tête du Sénat est une chance pour notre démocratie, un gage

de maturité institutionnelle et un formidable accélérateur pour le développement de notre pays. Son expérience irremplaçable, sa hauteur de vue et sa rigueur méthodique insuffleront sans aucun doute une dynamique nouvelle au travail législatif.

Je salue cette grande marque de confiance que ses pairs lui ont accordée, à la mesure de son leadership et de son immense contribution à la marche de notre nation. Je prie le Tout-Puissant de lui accorder la santé, la clairvoyance et la force nécessaires pour accomplir cette haute mission avec le succès éclatant qui caractérise toutes ses entreprises, au service de nos concitoyens et du rayonnement institutionnel du Bénin."

FORMATION À LA LICENCE D CAF

29 étudiants de l'INJEPS décrochent leur première qualification d'entraîneur

Ils étaient 30 étudiants de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport (INJEPS) à prendre part, en avril dernier, à une formation à la Licence D de la Confédération Africaine de Football (CAF). À l'issue de cette première cohorte, 29 participants ont satisfait aux exigences de la formation et obtenu leur certification.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre l'INJEPS et la Fédération Béninoise de Football (FBF), sous l'impulsion du Ministère des Sports et de l'Engagement Civique, dans le cadre de la professionnalisation des filières de formation de l'Institut.

Pour le Ministre Benoît DATO, cette démarche vise à aller au-delà de la seule formation académique en offrant aux étudiants de l'INJEPS des qualifications professionnelles directement valorisables dans le secteur sportif. Il s'agit ainsi de renforcer leur employabilité et de mieux les préparer aux exigences



du métier d'encadreur sportif.

Pendant plusieurs semaines, ces futurs encadrants de footballeurs en herbe ont alterné des cours théoriques, des exercices et mises en situations pratiques et surtout des stages de terrain, exclusivement dans des écoles primaires, sous l'encadrement technique du Directeur technique national, Adolphe Ogouyon. Une formation qui leur permet désormais de mieux se préparer à l'encadrement des jeunes

footballeurs et à une progression vers des niveaux de qualification supérieurs.

Première étape dans leur parcours de formation technique, la Licence D CAF vient ainsi compléter leur cursus académique par une qualification spécifique au football, renforçant le lien entre savoirs universitaires et compétences professionnelles.

Avec 29 nouveaux techniciens certifiés, cette première cohorte



marque une avancée concrète dans le rapprochement entre formation académique et qualification professionnelle. Elle traduit la volonté de l'INJEPS et de ses partenaires, (les Fédérations) de renforcer la qualité des ressources humaines appelées à accompagner le développement du sport béninois.

Former les encadrants aujourd'hui, c'est construire les champions de demain.

BONHEUR INDIVIDUEL ET BIEN-ETRE DURABLE

Les vérités de la Grande Conscience au sujet du Royaume des Cieux

Dans le cadre des rencontres mensuelles d'information et d'échanges du Centre Gbessou, la Grande Conscience a animé une conférence publique sur le Royaume des Cieux et son rapport avec l'homme. En présence de plusieurs journalistes, d'acteurs de la communication et de nombreux invités de marque, le conférencier, accompagné d'AYIHADAHO, a dévoilé au public le sens profond de ce concept. Contrairement à l'idée reçue, a-t-il soutenu, le Royaume des Cieux se trouve à l'intérieur de chacun.

La vie d'un homme qui pense au Royaume des Cieux », tel est le thème évocateur qui a planté le décor de la conférence. La Grande Conscience définit le Royaume des Cieux comme un monde supérieur de perfection et de rationalité, localisé à l'intérieur de chaque être humain. Ce Royaume, a-t-il expliqué, est une réalité dont l'existence commence dans le monde invisible. Un monde qui ne se trouve ni à l'extérieur, ni en dehors de nous. La Grande Conscience pose comme postulat que l'homme, maître de sa propre vie, n'est pas un être uniquement visible. Il est d'abord

invisible et constitué intrinsèquement d'une dualité : l'âme et l'esprit. Deux forces indissociables qui le déterminent. En tant qu'esprit, il est en contact direct avec le Royaume des Cieux. Au-delà de l'âme, il devient une conscience absolue, une grande lumière de vérité qui illumine son intérieur.

« Pourquoi alors penser que le Royaume des Cieux se trouve à l'extérieur de l'homme ? Pourquoi vouloir réduire ce dernier à une portion congrue dans l'existence ? », s'est-il interrogé. C'est, selon lui, une aberration et une grave erreur d'appréciation qui fausse le débat sur le vrai sens et la rectitude de



la question du Royaume des Cieux. Il faut déconstruire ces préjugés, a fait remarquer la Grande Conscience, pour aider à redonner à l'homme sa vraie légitimité et sa dignité naturelle en tant qu'être de perfection. « Celui qui pense au Royaume des Cieux doit regarder son Royaume des Cieux à l'intérieur de lui », a clamé MAWOUGBÉDÉTOR.

Le Royaume des Cieux commence dans le monde invisible et se trouve à

l'intérieur de l'homme. Il faut le savoir. Saisir le message et en prendre conscience pour un mieux-être et un avoir plus durables. Selon la Grande Conscience, l'homme est une perfection en acte. C'est pourquoi, tout en faisant l'expérience quotidienne de sa propre finitude, il doit en toute responsabilité se surpasser en travaillant ardemment à parfaire sa perfectibilité intérieure, en s'appuyant sur les

valeurs et semences de vérité placées en lui par Dieu. C'est là une source de réussite et de prospérité pour lui dans la vie. Dans l'observation et le respect strict des lois et principes de la vie, l'homme devra s'engager à conquérir son bonheur et un bien-être durable. C'est le message fort que la Grande Conscience a lancé à l'endroit de tous. Le bien se construit individuellement, de même que le mal. En réalité, la Grande Conscience replace chacun devant sa responsabilité envers la vie et la société. Un bonheur individuel et un bien-être durable que chacun doit rechercher pour mériter des bienfaits du Royaume des Cieux. « Évitez donc de sécréter nos propres poisons qui nous détruisent et croyons à la réalité implacable du Royaume des Cieux qui est à l'intérieur de nous. »

Godfroy MISSAHOGBÉ

DÉVELOPPEMENT ET RENAISSANCE DE PORTO-NOVO

Funland Parc, vitrine d'une capitale en pleine métamorphose

Longtemps délaissés et voués aux gémonies, de multiples quartiers de Porto-Novo connaissent aujourd'hui une profonde mue. Sous l'impulsion d'un vaste programme de réhabilitation, des voies asphaltées structurent désormais la ville et un éclairage public généralisé en révèle les perspectives nocturnes. Par conséquent, la capitale béninoise retrouve son attractivité et suscite le retour de ses filles et de ses fils investisseurs. Dans le sillage de cette requalification urbaine, émergent des complexes de restauration et de loisirs d'envergure, signes tangibles d'une dynamique économique en recomposition et d'un nouveau développement en miniature.

Une dynamique urbaine qui suscite l'investissement

Au nombre de ces initiatives emblématiques figure Funland Parc. Un univers paradisiaque qui est à découvrir. Implanté à côté de l'Église Catholique Saint Paul de Dowa, l'espace se singularise par la qualité de son cadre et la cohérence de sa conception. Pensé comme un lieu de détente,



de célébration et de convivialité, il répond aux aspirations d'une population en quête d'espaces modernes de socialisation, à la hauteur des transformations de la ville.

Une offre plurielle au service de tous les publics

D'une part, Funland Parc propose un lounge-bar et un espace de restauration raffinée. D'autre part, il déploie un parc d'attractions, des ateliers de peinture et de coloriage destinés aux plus jeunes, un espace sport, ainsi qu'une grande salle de fêtes aux prestations haut de gamme. Par ailleurs, des

espaces locatifs modulables et un jardin paysager complètent le dispositif, auxquels s'ajoute une programmation régulière de spectacles et d'animations. Chaque composante concourt à faire du site un lieu de vie ouvert et différenciant. Un pôle d'attractivité familiale et événementielle. Au-delà du simple divertissement, Funland Parc ambitionne de s'imposer comme un pôle de référence. Les attractions, pensées pour tous les âges, alliant esthétique et sensations rêvées afin d'offrir une expérience mémorable. En vérité, la grande paillote, la salle des fêtes mirifique et l'espace Jardin constituent le cœur de



l'expérience : des cadres propices aux réceptions, aux cérémonies et aux retrouvailles entre amis, dans un environnement à nul autre pareil.

En somme, avec Funland Parc, Porto-Novo affermit l'image d'une capitale en mutation qui commence par affirmer son identité. Entre infrastructures réhabilitées et audace entrepreneuriale, la ville confirme sa vocation à conjuguer patrimoine, modernité et art de vivre.

Youssef AVOCEGAMOU

DRAME A GODOMEY

Un jeune interpellé pour parricide présumé, la tête de la victime retrouvée dans un sac

Le commissariat du 13ème arrondissement de Cotonou a interpellé le jeudi 06 août 2026, un jeune homme suspecté de parricide. Le drame s'est noué au quartier Dèkounbé dans l'arrondissement de Godomey. L'interpellation du suspect s'est déroulée dans la nuit du jeudi 06 août 2026 aux environs de 04 heures du matin, au quartier Agla Akansôdji. Selon les premières informations fournies par la police, l'individu qui aurait commis le parricide, aurait entrepris de rechercher un preneur pour la tête de son père, la victime présumée de ce crime crapuleux.

A la suite de son interpellation, il a été conduit, sous bonne garde, à son domicile, situé derrière l'école primaire de Dèkounbé, où il a indiqué avoir dissimulé le corps décapité.

Une fois dans la rue, l'intéressé a commencé par nier l'ensemble de ses déclarations.

Au domicile, était présente la mère du suspect, a noté la police. Celle-ci aurait déclaré que son époux, père du mis en cause et supposée victime, se trouverait actuellement au

village dans le cadre d'une cérémonie. Elle a ensuite indiqué sa chambre dont la porte était entièrement verrouillée au moyen d'un cadenas.

Toutefois, toutes les tentatives pour le joindre se sont révélées infructueuses. Cette situation, conjuguée aux déclarations changeantes du suspect, a renforcé les soupçons pesant sur ce dernier.

Le vendredi 07 août 2026, la police s'est à nouveau transportée sur les lieux pour procéder



aux vérifications et actes de police judiciaire nécessaires pour la manifestation de la vérité. Au cours de la fouille des environs du domicile, ce fut la découverte macabre. Dans le bas-fond situé derrière leur chambre, ce qui semblait être le pied droit d'un corps humain a été aperçu, flottant.

Cette découverte a conduit les enquêteurs à procéder à une fouille minutieuse des

différents compartiments du pavillon familial aux fins de retrouver la tête de la victime.

Les recherches ont finalement permis de la découvrir, soigneusement emballée dans un survêtement de couleur noire, bien conditionnée dans un sac de courses, et camouflé sous une table dans la cour de la maison.

Après identification, il

s'est avéré qu'il s'agissait bien du nommé T. C, père biologique du principal suspect.

Par ailleurs, plusieurs impacts de coups de machette ont été constatés aussi bien sur le corps que sur la tête de la victime.

Le Profil du Suspect et le mobile exact de cet acte barbare restent encore à déterminer avec précision.

Une enquête en flagrance pour meurtre sur ascendant légitime a été confiée par le Procureur de la République au commissariat de l'arrondissement de Godomey.

La police républicaine exhorte la population à une collaboration plus étroite afin de garantir leur sécurité face à toute épreuve.

SEMAINE CULTURELLE DES HOUFFON A AKRON, PORTO-NOVO

L'école, la science et la mémoire, les principales invitées

La Semaine Culturelle des Houffon ne se limite pas à la célébration.

Elle se veut un chantier de savoir.

Écoles, universités, muséologues, sociologues, historiens, géographes, enseignants et acteurs culturels sont invités à occuper le devant de la scène. Certains animeront des panels, conférences et causeries.

L'ambition est claire : faire de la mémoire un objet de recherche, de questionnement et de transmission rigoureuse. La place des jeunes y est aussi centrale. Car écoles, collèges, lycées et universités sont directement associés à l'événement. Leur présence doit transformer la semaine en un espace d'apprentissage vivant, où la culture ne se contente pas d'être honorée, mais se comprend, se discute et se transmet.

Au-delà de la ferveur communautaire, il s'agit de former une génération capable de porter et d'expliquer son héritage. Chaque discipline est appelée à apporter sa pierre. Les historiens éclaireront les dynasties, les lignées, les règnes et les figures royales afin de situer les Houffon



dans la grande histoire de sociologues décrypteront le rôle Xogbonu et de Porto-Novo. Les des familles, des quartiers, des

rites et des solidarités dans la cohésion sociale. Les géographes cartographieront les lieux de mémoire, les quartiers historiques et les trajectoires de migration et d'installation. Les archéologues et les muséologues, quant à eux, auront une responsabilité majeure dans la conception du Village de la Mémoire, en proposant une mise en scène respectueuse, pédagogique et attractive des objets, symboles, images et récits.

« Nous voulons que la mémoire des Houffon soit racontée avec émotion, mais aussi documentée avec sérieux », souligne le promoteur Gabin OKE GNAMBODE. Cette exigence donne à l'initiative sa portée scientifique et citoyenne. En convoquant l'école, l'université et l'expertise, la Semaine Culturelle des Houffon ambitionne de fixer une mémoire organisée, vérifiée et transmissible, pour qu'elle ne se perde ni ne se déforme.

Yousseuf AVOCEGAMOU

BÉNIN

La Police républicaine se dote de sa première stratégie genre et installe sa cellule genre

Au Bénin, la Police républicaine se dote de sa première stratégie genre et installe sa cellule genre. La Police républicaine du Bénin a franchi une étape majeure dans son processus de modernisation institutionnelle avec la validation officielle de sa toute première Stratégie Genre. La cérémonie, organisée le jeudi 6 août 2026 à Cotonou, a également été marquée par l'installation officielle de la Cellule Genre de la Police républicaine, un mécanisme appelé à piloter et coordonner la mise en œuvre de cette nouvelle vision.

L'atelier s'est déroulé en présence du représentant du Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, de la Présidente de l'Institut National de la Femme, du Directeur d'Enabel au Bénin, du Directeur des Ressources Humaines représentant le Directeur Général de la Police républicaine, ainsi que des partenaires techniques et financiers. Fruit d'un processus participatif associant les cadres de la Police républicaine, des experts nationaux et les partenaires institutionnels, cette stratégie vise à intégrer durablement la dimension genre dans la gouvernance, les ressources humaines et les services rendus aux populations. Le point de départ de la démarche remonte à 2021, lorsqu'Enabel a été



sollicitée pour réaliser un diagnostic institutionnel du genre au sein de la Police républicaine, dans le cadre du Projet d'appui à l'opérationnalisation de l'institution. Le constat est clair et sans équivoque : malgré les réformes

engagées depuis la création de la Police républicaine, les femmes ne représentent encore qu'environ 4,5 % des effectifs. Une proportion qui a peu évolué depuis 2018 (4,10 %), malgré plusieurs vagues de

recrutement même si le dernier recrutement de 2025 marque une avancée notable, avec 113 femmes sur 715 recrues, soit près de 16 %. Au-delà de cet enjeu de représentativité, la stratégie entend faire

Suite à page 11...

... suite de la page 10

évoluer les pratiques professionnelles, les mécanismes de gouvernance et les conditions de travail afin de construire une institution plus inclusive, plus efficace et davantage à l'écoute des besoins des populations. Quatre axes stratégiques pour transformer l'institution Le Plan d'actions Stratégique du Genre de la Police républicaine (PASGPR) repose sur une vision claire : faire de la Police républicaine, à l'horizon 2030, une institution moderne et inclusive, où le genre est intégré dans les normes et les pratiques, où l'égalité professionnelle guide la gestion des ressources humaines, et où les services répondent aux besoins différenciés des populations.

Cette vision se décline en quatre axes complémentaires : Gouvernance du genre : instituer les règles, les responsabilités et les mécanismes de pilotage ; Capacités et transformation : renforcer les compétences et faire évoluer les pratiques professionnelles ; Égalité et qualité des services : améliorer l'égalité professionnelle et les services rendus aux populations ; Suivi-évaluation et données : mettre en place un dispositif de données sensibles au genre. Dans son allocution, Monsieur



Olivier KRINS, Directeur d'Enabel au Bénin a rappelé que l'intégration du genre dépasse largement les considérations d'équité. « Le genre n'est ni un slogan, ni une exigence administrative. Il s'agit d'un choix institutionnel assumé. Une institution plus inclusive est une institution plus efficace, mieux outillée pour comprendre les besoins des citoyens, renforcer leur confiance et offrir des réponses adaptées aux réalités du terrain. » Il a réaffirmé l'engagement d'Enabel et de l'Union Européenne à accompagner la Police républicaine dans la mise en œuvre de cette stratégie, désormais transmis au Directeur Général de la Police républicaine pour adoption.

Le Contrôleur Général de Police, Mathias Achédémèssi, Directeur des Ressources Humaines représentant le Directeur

Général de la Police Républicaine a salué le caractère participatif de la démarche ayant conduit à l'élaboration du PASGPR, gage selon lui de son appropriation par l'ensemble de l'institution. Il a également souligné que cette stratégie ne constitue pas une finalité mais bien le point de départ d'un engagement collectif en faveur d'une Police républicaine plus représentative, plus performante et plus proche des citoyens. Des progrès déjà perceptibles Prenant la parole, Maître Huguette Gnacadja Bokpe, Présidente de l'Institut National de la Femme a salué les progrès déjà enregistrés au sein de la Police républicaine, notamment l'amélioration de l'accueil dans les commissariats et les réalisations dans la prise en charge des victimes et survivantes de violences adaptées au genre. Elle a

insisté sur l'importance de poursuivre et de renforcer la collaboration entre l'Institut National de la Femme et la Direction Générale de la Police républicaine afin de consolider ces avancées et de garantir une meilleure protection des droits des femmes et des filles.

Par ailleurs, l'installation officielle de la Cellule Genre traduit la volonté de la Police républicaine de disposer d'un dispositif permanent chargé d'accompagner la mise en œuvre de cette stratégie et de suivre les progrès réalisés. Présidée par le Commissaire principal de police Ismatou CHABI, Cheffe du service de la politique des ressources humaines et de la gestion du personnel, l'installation de la cellule constitue la première traduction institutionnelle concrète de cette stratégie. Placée sous l'autorité du Directeur général, la Cellule est appuyée par un réseau

de 12 points focaux départementaux, chargés de relayer les orientations du genre politique et de faire remonter les besoins observés sur le terrain.

À travers son appui technique au processus d'élaboration de cette stratégie, Enabel et l'Union Européenne réaffirment leur engagement aux côtés du Gouvernement du Bénin pour accompagner la modernisation du secteur de la sécurité, promouvoir une gouvernance inclusive et contribuer à la construction d'institutions plus performantes au service des populations. Cette validation ouvre désormais une nouvelle phase : celle de la mise en œuvre, afin que les ambitions portées par cette stratégie se traduisent en résultats concrets pour les femmes, les hommes et l'ensemble des citoyens béninois



TARIFS PUBLICITAIRES

Tarifs d'abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Zone Afrique-Europe
1 mois	8000	10.000	20.000
3 mois	22.500	25.000	45.000
6 mois	40.000	45.000	80.000
12 mois (1ans)	70.000	80.000	150.000

Publi-reportages

1- Texte proposé par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	150.000	110.000	+50.000
¾ page	80.000	55.000	+40.000
½ page	45.000	30.000	+30.000
1/3 page	25.000	20.000	+20.000

2- Texte proposé par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	100.000	150.000	+50.000
¾ page	100.000	80.000	+40.000
½ page	50.000	45.000	+30.000
1/3 page	30.000	25.000	+20.000

Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	120.000	100.000	+50.000
¾ page	75.000	50.000	+40.000
½ page	32.500	25.000	+30.000

Petites annonces

Nature	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
I-EMPLOIS	600/LIGNE	500/LIGNE	+50.000
II-IMMOBILIERS (Voiture, parcelle, magasin.....)	900/LIGNE	800/LIGNE	+40.000
III-ANNONCES	1200/LIGNE	1000/LIGNE	+30.000

-Abonnement de soutien : 70.000Fcfa pour 6 mois

-Abonnement de soutien : 120.000Fcfa pour 1 an